à 19 h. et qu'elle concernera notamment les A. C. atteignant l'âge de la retraite. Les A. C. nés jusqu'au 30 décembre 1886 pourront s'y présenter pour la constitution de leur dossier. Se munir des pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance.

Chez les amis de Pécole. — Dimanche 1er décembre, séance de tir à la carabine au stand, 2, rue Voltaire. Le carton et 4 balles pour 0 fr. 50.

LANNOY

Aux usines Zecchini. — Les ouvrières et ouvriers des usines de Lys-lez-Lannoy sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu le samedi 30 novembre, à 18 h. 30, à la Bourse du Travail, rue Nationale, à Lannoy.

LYS

Fête de Ste-Cécile à la Chorale Saint-Luc. — La chorale mixte donnera son audition de Ste-Cécile dimanche 1er décembre, à la messe de 11 h. 30. Elle exécutera sous la direction de M. Paul Desmettre, le programme suivant : Kyrie, Sanctus et benedictus, de la 2e messe d'Archambaud; Agnus Dei, de Georges Poix, et le grand chœur d'Athalie, de Mendelssohn.

Après la messe, vin d'honneur au patronage, suivi de la présentation des souhaits aux chefs et à la Commission.

Le banquet aura lieu le samedi 14 décembre, à 19 h., au patronage, sous la présidence de M. le curé et MM. les vicaires, ainsi que des membres de la Commission.

Le linge ne jaunit jamais dans l'armoire avec « BLANCO ». 236

HEM

Un camion-auto en flammes. — Hier jeudi, vers 9 h. du matin, M. Adolphe Pannecoucke, 34 ans, demeurant à Waeregheim (Belgique), chauffeur au service de M. Charles Filpot, filateur, rue Winocq-Chocquel, 216, à Tourcoing, remontait la rue de la Tribonnerie avec son camion, lorsque tout à coup, par suite d'un retour de flammes au carburateur, suppose-t-on, le camion s'embrasa. En l'espace de trente minutes il ne restait plus grand chose du véhicule. Le chauffeur, grâce à la promptitude qu'il mit à sauter de son camion ne fut pas atteint par les flammes, mais il perdit dans l'incendie sa veste de cuir contenant ses papiers et son portefeuille renfermant une centaine de francs. M. Léopold Duquesnoy, commandant le corps des sapeurs-pompiers d'Hem, arriva sur les lieux au début de l'accident, mais ne put intervenir tant le foyer était ardent. Les dégâts matériels sont assez importants.

FLERS

POUR LES CHOMEURS

Produit des quêtes du dimanche 24 novembre au profit des chômeurs complets : liste Lecoutre-Seryes, 90.50 ; liste Croes-Moukle, 64.25 ; liste Morel-Guénane, 102.50 ; liste Deregnaucourt-Furnari, 83 fr.; liste Ducatillon-Tonala, 91,15 liste Mercier-Rancis, 96.55 ; liste Quique-Maliki, 88,65 ; liste Lhernould-Provost, 75,75 ; Vervoort-Copin, 54,50 ; liste Foulon-Trenchant, 70,60 ; liste Gourdin-Grimonpont, 100,50.

Accidents du travail. — Louis Vennin, 15 ans, demeurant 26, rue de La Fontaine, apprenti chez Jean Lins, glissa et voulant se rattraper au mur se fait une piqûre à la face antérieure du poignet gauche avec un clou : 12 jours ; Marie Chatelet, servante chez Clermont Bonte, boulevard de la République, en chargeant le calorifère a reçu sur le pied gauche un bloc de charbon : 12 jours ; Louis Deballieux, cultivateur, 74 ans, demeurant à Flers-lez-Lille, rue de la Cousinerie, a reçu un coup en frictionnant un cheval : fracture du col du fémur gauche : 60 jours.

Secours aux chômeurs partiels. — Le paiement des allocations aux chômeurs partiels admis pour la période du 18 au 23 novembre, aura lieu samedi 30 novembre, à 9 h. au bureau rue J.-B.-Bonte pour la section du Breucq et à 14 h., à la Mairie, pour la section du Bourg. Pointage des chômeurs complets à 11 h. pour le Breucq, à 14 h. pour le Bourg.

FLERS-BREUCQ

Avis aux étrangers. — Les artisans de Flers et de Wasquehal sont invités à assister à la réunion qui aura lieu demain samedi 30 novembre, à 19 h., chez M. Couke, angle de la rue J.-Jaurès et de la rue de Wasquehal, à Flers-Breucq.

Ordre du jour : les élections à la Chambre de Métiers du Nord du 8 décembre prochain. M. Barenne, candidat présenté par l'Union départementale des maîtres-artisans du Nord, y développera la doctrine de la C.G.A.F.

TOUFFLERS

Harmonie municipale. — Répétition générale avec tambours et clairons, vendredi 29, à 19 h. 30, au siège. Instructions pour la fête de Sainte-Cécile.

LA MARLIERE, QUARTIER NEUF

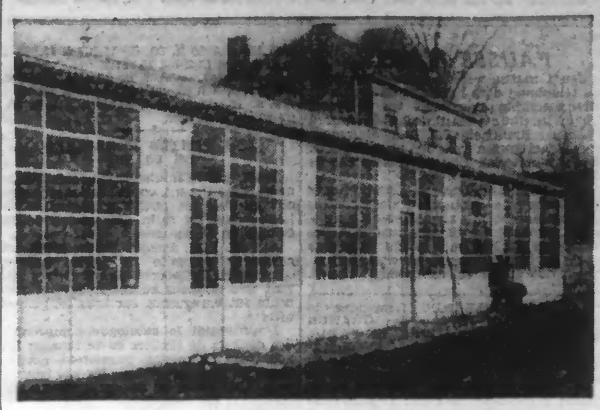

On ne reconnaîtrait plus cet ancien quartier frontière, naguère encore si inhospitalier et... si mal pavé. La place Albert-Thomas présente un bel aspect avec les maisons de Notre Maison et les blocks de H.B.M., et aussi avec la nouvelle école maternelle, ouverte aux enfants maintenant, et dont le frais et blanc bâtiment s'allonge au fond d'une cour magnifique, sur l'emplacement d'une ancienne ferme. On s'occupe en ce moment à construire un trottoir de ciment le long des classes, afin de les mettre à l'abri de l'eau en temps de pluie...

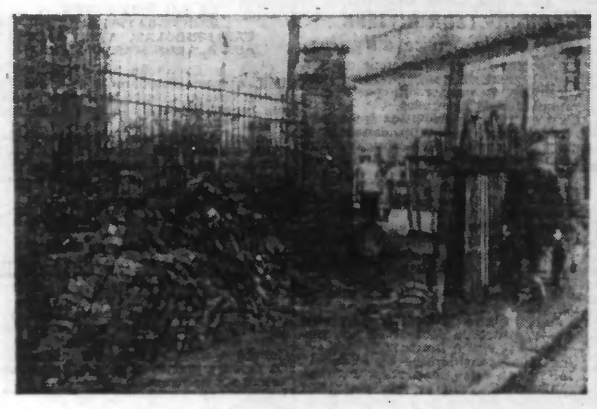

D'autre part, le mur en ciment et les grilles séparant le Jardin des Mères de la Marlière de la rue de la Bourgogne et de l'école maternelle, est en bonne voie d'exécution, ainsi qu'on levoit sur notre cliché.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 0.50
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

LE CONSEIL MUNICIPAL A TENU SA SESSION ORDINAIRE

IL A NOTAMMENT DÉLIBÉRÉ SUR LA NOUVELLE USINE D'INCINÉRATIONS MÉNAGÈRES

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier, à 18 heures, en séance ordinaire, en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Salembien, maire.

M. Jean Odoux est désigné comme secrétaire de séance.

ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ

Dans le programme exposé au Conseil municipal lorsque, le 2 juillet 1926, le plan d'aménagement et d'extension de la Ville a été soumis à son examen, l'administration municipale s'est particulièrement étendue sur la nécessité de faciliter, en même temps que la circulation, les communications avec l'extérieur par le percement de voies publiques ou l'amélioration des rues existantes. C'est ainsi qu'a été adopté l'élargissement de la rue de la Cloche, dont les nouveaux alignements ont été approuvés par M. le Préfet du Nord, le 29 août 1930. Déjà, la ville a acquis un certain nombre de propriétés qui s'échelonnaient sur le parcours de la rue à élargir.

Tout dernièrement, l'administration municipale est entrée en pourparlers avec Mme Jeanne Motte-Bernard, propriétaire de trois maisons de cette rue de la Cloche, nos 4, 6 et 8, qui a consenti à les céder à la Ville moyennant le prix principal de 80.000 francs.

Deux de ces maisons sont des locaux d'habitation ; la troisième est à usage de commerce. Elles figurent au cadastre sous les numéros 2.585, 2.586 et 2.587 de la section C, pour une contenance totale de 204 mètres carrés et Mme Motte-Bernard a accepté de faire son affaire personnelle de l'éviction des locataires.

Le prix demandé n'étant pas exagéré, l'assemblée communale, d'accord avec la Commission des finances : 1° décide l'acquisition de cette propriété aux conditions qui précèdent et par application des décrets susvisés ; autorise M. le maire à signer l'acte à passer par devant le notaire de la venderesse ; 3° décide que le prix principal, les frais d'acte et tous autres à résulter de cette acquisition, soit approximativement au total 83.500 francs, seront prélevés sur le crédit de 1.250.000 francs prévu à cet effet et compris dans l'emprunt de 14 millions voté pour l'exécution du deuxième programme des grands travaux.

TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE DE GARÇONS RUE ACHILLE-TESTELIN (ÉCOLE VICTOR-DURUY)

Par délibération du 9 octobre 1931, le Conseil municipal a adopté les plans et devis des travaux de construction d'une école de garçons, rue Achille-Testelin.

Ce projet a reçu l'approbation du Comité de constructions scolaires de l'enseignement primaire et, par délibération du 22 septembre 1933, le Conseil municipal a sollicité l'autorisation de procéder à la mise en adjudication des travaux.

Cette délibération a été approuvée par arrêté préfectoral du 27 septembre 1933 et l'adjudication publique a eu lieu le 23 octobre 1933.

Pour le deuxième lot, « Pierres et marbres », une nouvelle adjudication a eu lieu le 8 décembre 1933. Les travaux sont terminés et la réception définitive a été prononcée le 4 octobre 1935.

Le Conseil décide d'homologuer les travaux.

Usine des ordures ménagères

LA VILLE A ACQUIS 2 TERRAINS

Tant par leur superficie que par leur situation topographique, ces deux parcelles conviennent parfaitement à l'édification de l'usine d'incinération envisagée et leur propriétaire actuel, M. Paul Motte, a fait savoir à la ville par MM. Paul Dewisme et Georges Debosque, notaires à Tourcoing, qu'il consent à les céder :

a) Au prix de 45 francs le mètre carré pour la première. Elle figure au cadastre sous le numéro 780 de la section B, la demi-rue de la Maicense étant comprise dans la contenance totale de 6.200 mètres carrés.

b) Au prix de 30 francs le mètre carré pour la seconde, figurant au cadastre sous le numéro 781 de la section précitée, et mesurant 4.050 mètres carrés.

De plus, M. Motte demande que le montant total de l'acquisition, soit 400.500 francs, soit productif d'intérêts à raison de 4 % l'an à partir du 15 avril 1936 pour le cas où le versement de cette somme ne serait pas encore effectué à cette date ; que les honoraires de négociation, fixés à 2 % du prix principal, soient versés indivisément à Mes Dewismes et Debosque, chargés de négocier l'affaire.

Les prix et conditions ci-dessus ne sont pas excessifs, si l'on tient compte à la fois de la situation particulière des deux parcelles convoitées et ed l'impossibilité quasi absolue où se trouve la ville de pouvoir se procurer d'autres terrains convenant aussi bien à ses desseins.

En conséquence, le Conseil décide :

1° L'acquisition des deux parcelles de terrains dont il s'agit plus haut aux conditions qui précèdent.

2° De solliciter de l'autorité supérieure une déclaration d'utilité publique en faveur de cette acquisition.

3° De nous autoriser à signer l'acte à intervenir par devant Me Dewisme, notaire du vendeur.

4° De décider que le prix principal, les frais à résulter de cette acquisition, les honoraires de négociation s'élevant au total approximatif de 415.000 francs, ainsi que les intérêts à 4 % l'an sur le prix de vente dans le cas où celui-ci ne serait pas versé à la date du 15 avril 1936, seraient prélevés sur les divers crédits constamment disponibles que la Ville est dans l'obligation de mettre et met effectivement à la disposition du Service municipal d'électricité, pour lui permettre de faire face aux extensions de ses réseaux et ouvrages de distribution. De cette façon, il n'est pas nécessaire de créer des ressources nouvelles et si, comme nous l'espérons, les formalités administratives d'acquisition sont terminées avant le 15 avril 1936, le règlement s'effectuera sans retard et sans intérêts.

5° D'habiliter le maire à solliciter de M. le ministre des Travaux publics l'autorisation imposée par l'article premier du décret-loi du 30 octobre 1935 en matière de construction d'usines thermiques de production d'énergie électrique lorsque la puissance installée dépasse 1.000 kilowatts.

CRÉATION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE AU BOULEVARD DE L'ÉGALITÉ

Depuis un certain temps déjà, l'administration municipale est en quête d'une assez vaste propriété susceptible d'être utilisée, le cas échéant, pour l'ouverture d'une école maternelle au boulevard de l'Egalité.

Ayant appris qu'un immeuble situé à cet endroit devait être mis en vente à l'audience des criées du tribunal départemental du Nord le 6 novembre 1935 par suite de la mise en liquidation judiciaire de la Société G. et L. Parmentier, nous avons pu en assurer la propriété à la Ville en nous rendant acquéreur en son nom moyennant le prix principal de 164.000 francs.

L'immeuble acquis, qui figure au cadastre sous le numéro 3.635 p de la section C, était à usage industriel. Libre d'occupation, il comprend des bureaux, des magasins et une maison de concierge. Sa contenance, annoncée pour 3.641 mètres carrés 32 d'après titres, est en réalité de 3.597 mètres carrés. C'est dire que cette propriété conviendra parfaitement, par sa situation et sa superficie, à sa destination.

D'accord avec les Commissions des travaux et des finances, le Conseil décide :

1° De ratifier l'acquisition dont il s'agit.

2° De solliciter de l'autorité supérieure qu'elle soit déclarée d'utilité publique.

3° Qu'il sera fait face au paiement du prix principal, des frais à résulter de cette acquisition et des intérêts à 4% l'an sur le prix principal à compter du 1er décembre 1935 jusqu'au jour du paiement effectif, soit approximativement au total 200.000 francs, au moyen d'un crédit de parellle importance qui figurera au budget primitif de l'exercice 1936.

Instruction publique

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Le budget supplémentaire de 1935 comprend à l'article 132 un crédit de 22.355 francs pour l'achat d'un grand piano à queue destiné au Conservatoire national de musique.

En vue de cette acquisition, il a été procédé à un appel d'offres pour la fourniture d'un piano Erard n° 3, grand modèle de concert, palissandre verni, rendu franco au Conservatoire.

Des soumissions qui sont parvenues, celle de Mme Struyve-Jubé, 29, rue Saint-Jacques, à Tourcoing, est de beaucoup la plus avantageuse.

En conséquence, le Conseil municipal autorise à passer marché, pour la fourniture d'un piano, grand modèle de concert, pour le prix net et forfaitaire de 18.975 francs. Ce prix s'entend pour le piano livré franco de port et d'emballage au Conservatoire, accordé et mis au point et garanti 20 ans.

La dépense sera imputée sur l'art. 132 du budget supplémentaire de l'exercice 1935.

Les frais de timbre et d'enregistrement du marché seront à la charge de Mme Struyve-Jubé.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'OUVERTURE DU LYCÉE

L'Association Amicale des anciens élèves du lycée informe qu'elle fêtera, en décembre prochain, le cinquantième anniversaire de l'ouverture de cet établissement.

Pour fêter dignement ce cinquantenaire, elle sollicite une subvention conforme au principe admis par délibération du 11 décembre 1922.

Une subvention de 3.500 francs est allouée.

HOSPICES

PRÉVENTORIUM DE MARCOING

Par une délibération du 9 octobre 1935, la Commission administrative des Hospices a décidé d'échanger, sans soulte, une parcelle de terrain lui appartenant, sise à Marcoing, de 17 a., 24 ca., cadastrée sous les numéros 151 p et 152 p de la section D, contre une autre parcelle appartenant à M. Manteaux, cultivateur à Marcoing, d'une contenance de 8 a., 71 ca., reprise au cadastre sous le numéro 149 p de la section D et, étant donné le peu d'importance de l'opération, de solliciter la dispense de la purge des hypothèques légales.

Cet échange est rendu obligatoire par les nécessités d'aménagement du Préventorium et l'écart de superficie des deux parcelles se justifie par la moindre valeur du terrain cédé, qui fait partie d'une butte restée inculte.

Cette opération, absolument nécessaire pour l'hygiène du sanatorium, se présente dans de bonnes conditions pour notre établissement hospitalier.

Le Conseil émet un avis favorable à son approbation par l'autorité supérieure.

POURQUOI cet empressement des Gourmets à s'approvisionner de **POISSON** à la SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE, 5 rue des Anges ? C'est qu'ils ont la certitude de trouver leur mets favori dans les meilleures conditions de fraîcheur et surtout d'hygiène, car ce poisson n'a subi aucune manipulation. 1ère Catégorie : 5,25 kg — 2ème Catégorie : 4,50. **Ménagères économes : goûtez le PAIN** vendu à votre Coopérative, il est excellent, et vous profiterez de la RISTOURNE de 7 % ! 4000

Récompenses militaires

Voici les citations obtenues par les élèves de l'E.P.S.O.P. Télégraphistes, au titre de l'année scolaire 1934-35, tant pour leurs travaux que pour leur assiduité :

Ordre Général n° 211. — Ont obtenu un témoignage de satisfaction à l'ordre de la division : MM. Dassonville Fernand, Dobbels Raymond, Playoust Jean et Pont Jean.

— A l'ordre de la brigade : MM. Colette Jules, Decoster Pierre, Dumortier Stéphane, Flipo Robert, Giraud René, Joly Albert, Leclercq Guy, Meurisse Léon, Odoux Henri, Plaoust Charles, Serrus Marius, Sion Aldemare, Specklin Robert, Robillard Arthur, Decock Robert, Dubly Jean, Duhem André, Honoré Antoine, Kuyle André, Leclercq Ernest, Leman Robert, Parent André, Place André, tous gradés des C. M. Génie, et Crélin Gaston, Delebecque Gérard, Houzet Félicien, Lepers Arthur, Mortier Ernest, Herveln André, gradés des C. M. Infanterie ou C. M. Artillerie.

Bon nombre ont fait l'objet de propositions pour le grade supérieur ; les nominations ne seront connues qu'au cours du 1er trimestre 1936.

VOL DE VÉLO

La bicyclette appartenant à M. Albert Lecoutre, demeurant 16, rue de la Tranquillité, à Tourcoing, chauffeur d'auto, a été enlevée alors que son propriétaire l'avait déposée, mercredi, à 17 h. 15.

Une enquête est ouverte par le poste de police du 2e arrondissement.

LA FRAUDE

Les douaniers ont arrêté le nommé Oscar Coupieux, 34 ans, manœuvre à Roubaix, rue de Flandre, porteur de 7 kil. 200 de tabac belge.

Il a été déféré au Parquet.

VENTE PUBLIQUE DE LAINES

La dernière série des ventes de laines a eu lieu aux Magasins Généraux de Tourcoing, rue de Roubaix, sous le marteau de MM. Parent-Grau, Guéranger, Dervaux et Lapersonne, courtiers-assermentés.

Ils ont offert le matin un catalogue composé de laines brutes et lavées et déchets de peignage, qui fut entièrement vendu avec hausse moyenne de 15 % sur les genres, indistinctement.

L'après-midi fut consacré à la vente des blousses. La salle était pleine et l'animation grande. Les acheteurs locaux et étrangers poussèrent vivement les enchères et le catalogue entier se trouva réalisé sous le marteau.

La hausse enregistrée peut se fixer également à 15 % sur les genres offerts et composés en grande partie de schlumbergers. Lysters et nobles, peu représentés.

Prochaines ventes : les 30, 31 janvier et 1er février 1936, aux Magasins Généraux.

« BLANCO » conserve le linge. 236

LA SAINTE-CÉCILE A L'HARMONIE DU BLANC-SEAU

Dimanche 1er décembre, cette excellente société fêtera sa patronne, sainte Cécile.

Elle donnera, à la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Eloi, une audition dont le programme comporte la belle Ouverture de « Phèdre », de J. Massenet, une « Méditation », du maître Lucien Niverd, et le premier mouvement de la célèbre « Symphonie Inachevée », de Schubert.

Soigneusement préparée et mise au point par son jeune et distingué directeur, M. Roger Bracq, professeur au Conservatoire national de Tourcoing, cette audition promet d'être particulièrement brillante.

L'après-midi, à 13 h. 30, eu siège, square Leman, aura lieu le banquet annuel, sous la présidence de l'administration municipale et, le soir, à 20 h. 30, une sauterie strictement réservée aux familles des membres honoraires et actifs, terminera cette belle journée de fête.

LA SAINTE-CÉCILE A LA FANFARE CYCLISTE

Elle donnera, dimanche 1er décembre, ses auditions de Sainte-Barbe, sous la direction de M. Désiré Mansart, à l'église de la Marlière, à la messe de 10 heures.

Après la messe, vin d'honneur au local et visite au président d'honneur et au chef. Banquet à 14 heures.

La lessive est faite plus rapidement avec « BLANCO ». 236

INAUGURATION DE LA NOUVELLE BOULOIRE DE LA RUE DE DUNKERQUE

Devant une nombreuse assistance, que l'on put estimer à 200 personnes, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle bouloire, chez C. Deleu, 98, rue de Dunkerque. Le président de la Fédération des jeux de boules de Tourcoing prononça un discours d'encouragement à la nouvelle société et de félicitations pour la magnifique bouloire construite d'une façon moderne.

Une partie de boules eut lieu comme annonce : le président et les deux vice-présidents de la Fédération contre le trio redoutable : Michel Deschamps, Alphonse Liagre et Marceau Frayman. Cette partie fut intéressante de bout en bout, et les nombreux spectateurs furent unanimes pour reconnaître qu'on ne pouvait faire une plus belle démonstration. Ceci est précisément le but que ces joueurs de classe voulaient atteindre. La partie fut chaudement disputée, malgré un début défavorable à la commission (1 à 5 au troisième bout), qui remonta bien, menant par 6 à 5 au sixième bout ; ensuite, le jeu devint plus égal. 11 à 12 au dixième bout, 13 à 12 au douzième bout ; mais le fameux trio se paya le luxe de prendre trois pointe au treizième bout eur un jeu pourtant bien placé, et la commission de la Fédération dut s'incliner par 13 à 15.

UNE SOIRÉE GRATUITE A L'ÉCOLE DU PONT-DE-NEUVILLE

C'est samedi 30 novembre, à 19 h. 30, que sera donné dans la salle des fêtes de l'école, le concert gratuit organisé par la Fédération et l'Amicale du Pont de Neuville.

Les Amicalistes, sympathisants, parents et élèves de l'école, ainsi que tous les amis de l'école publique, sont cordialement invités. Entrée gratuite.

Sociétés et Comités

BIGO-TAZ DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi à 19 h., réunion de commission ; à 20 h., répétition générale et tombola.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce soir répétition générale, programme de Ste-Cécile qui sera exécuté le 1er décembre, à 11 h. 30 au l'église St-Eloi au Blanc-Seau.

SYMPHONIE VENITIENNE. — Répétition au siège, 14, rue de Tournai, à 19 h. 30.

FANFARE LES INTIMES. — Ce soir, à 19 h. 15, répétition générale obligatoire du programme à exécuter dimanche 1er décembre en l'église Saint-Jacques, à 11 h. 30.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Vendredi 29, à 20 h., répétition du programme de Sainte-Cécile au siège ; on compte sur tous.

AMICALE MONTESQUIEU, rue Neuve et AMICALE JACQUARD, rue du Dragon. — L'annuelle ducasse à pierrots des Amicales Montesquieu et Jacquard aura lieu le samedi 14 décembre 1935, dans la salle des fêtes de l'école rue Neuve.

Tout est prévu pour assurer à cette fête le brillant succès qu'elle remporte chaque année.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant par Mme la Directrice de l'école Jacquard, M. le Directeur de l'école Montesquieu et par tous les commissaires des deux amicales.

SOCIETE DE S. M. « LA PROVOYANCE ». — Ce vendredi à 18 h. 30, réunion de toutes les commissions administratives.

Une lessive revient 2 fois moins cher avec « BLANCO ». 236

ETAT CIVIL

Naissances : Daniel Decroix, rue de Mouvaux 124. — Pierre Vynckiar, rue Nationale 138. — Yves Delcroix, rue Gustave-Delory 24. — Robert Catteau, rue St-Blaise 142. — Claude Derinck, rue de Bondues 32. — Andrée Quivy, rue des Plats 218. — Josiane Cuvelier, rue de Nancy 41.

Publications : Jean Banthournout, caporal infirmier à Lille et Jeanne Edfrennes, épluchéuse, rue d'Ostende 38 bis.

Décès : Honoré Deiporte, 80 ans, rue Nationale 138. — Louise Soots, 71 ans, rue de Lille 121. — Jean Wasson, 81 ans, rue de l'Yser, 332. — François Leymat, 60 ans, rue Denfert-Rochereau 48. — Camille Payelle, 66 ans, rue de Rome 20. — Eugène Varin, 71 ans, rue du Bois, C. Assemaine 3.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de M. **Eugène VARIN**, veuf en 1res noces de Adèle DERVAUX, veuf en 2es noces de Berthe DELABRE, pieusement décédé à Tourcoing le 28 Novembre, dans sa 72e année. Les convoi et service auront lieu le samedi 30, à 8 h. 45 en l'église Notre-Dame. Réunion à la maison mortuaire, rue du Bois 1re cour Assemaine, 3, à 8 h. 30. De la part de MM. **Charles Her-Varin** ; M. et Mme **Jean Lelou-Varin** et leur fille, ses enfants, petite-fille, et toute la famille. Le présent avis tient lieu de faire part. 6005

HALLUIN

DISTINCTIONS

La médaille d'or de la famille française est décernée à Mme Vermaut, née Coralie Rennert, 10 enfants.

La médaille d'argent est décernée à Mme Decotegnies, née Sophie Delbecque, 9 enfants.

La médaille de bronze est décernée à Mmes Allard, née Agnès Graye, 5 enfants ; Dujardin, née Maria Haquette, 5 enfants ; Lescroart, née Marie Destombes, 5 enfants ; Vanderhaeghe, née Elza Crystiaens, 6 enfants.

Conseil municipal. — Demain, samedi 30 novembre, à 19 h. 30, à la mairie, le Conseil municipal se réunira en session ordinaire. Neuf questions sont à l'ordre du jour.

Le Banquet de la « Concordia ». — C'est demain, mercredi 30 novembre, que la « Concordia-Harmonie » se réunira à 18 heures, pour son banquet annuel de Sainte-Cécile, qui sera servi salle du « Café de la Mairie ».

Ce banquet sera suivi d'un concert.

Bibliothèque populaire. — Une bibliothèque vient d'être créée au local des syndicats libres, 78, rue Gustave-Desmettre. Elle est ouverte le dimanche matin, de 11 h. à midi.

Elections Consulaires. — Dimanche, un bureau fonctionnera à la Mairie d'Halluin. Le scrutin sera ouvert de 9 à 13 heures.

A la J.O.C. — La section josciste avait organisée une assemblée extraordinaire pour fêter le troisième anniversaire de son affiliation. Hier, jeudi, à 19 h. 30, Desmettre. Une causerie fut faite par au local des syndicats libres, rue Gustave-M. André Jacques, président de la F.J.O.C. Une partie récréative clôtura cette réunion qui fut suivie par un assez grand nombre d'adhérents.

POUR VOS CADEAUX... LA GRANDE MAROQUINERIE LUCIEN
56 r. Lannoy, Rx-Mons vendant le meilleur marché. **Sacs de Dame, Portefeuilles, Porte-monnaie, Services de fumeurs, Pipes écume, Fume-cigares et cigarettes ambre, Articles et Trousses de voyages.** 3011

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Un grand bal. — Comme chaque année, la Clique scolaire de Neuville organise un grand bal, à l'occasion de la Sainte-Catherine, dans la salle des fêtes, 40, rue de Tourcoing, samedi 30 novembre, à 19 h.

Les personnes qui possèdent des carnets de tickets sont invitées à les remettre vendredi 29 novembre au siège, rue d'Halluin.

LA MEUNERIE - BOULANGERIE D'HEMPEMPONT

a le plaisir de vous informer qu'elle vend son pain au prix de la taxe avec une remise de **deux jetons-ristournes** de 0 fr. 05 au kilog de pain.

Profitez de cet avantage en devenant client de la **Meunerie-Boulangerie d'Hempempont, qui livre à domicile le meilleur pain.** J. DUFERMONT et FILS. Téléph. : N° 12, à Hem.

RONCQ

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Aujourd'hui vendredi, pointage des chômeurs du Blanc-Four et du Pied-de-Bœuf, à l'école communale du Blanc-Four, de 11 h. 15 à 11 h. 30. Pour les chômeurs du Centre, pointage dans la salle du gymnase, de 14 h. 30 à 14 h. 45, pour les numéros 1 à 600, et de 14 h. 45 à 15 h., pour les numéros 601 à la fin.

Les inscriptions seront reçues au bureau, vendredi, de 16 h. 30 à 13 h. 30 ; samedi, de 9 h. 30 à 11 heures.

Harmonie Ouvrière. — A la Maison du Peuple, ce soir, vendredi, à 19 h.30, répétition pour tous les musiciens.

Ecoles Communales. — Ce vendredi soir de 19 à 20 h. dans les écoles communales ont lieu les cours d'Adultes, qui, rappelons-le, sont entièrement gratuits et ouverts à tous les jeunes gens.

Le linge est plus blanc avec « BLANCO »

BOUSBECQUE

Musique Municipale. — Demain samedi 30 novembre, exceptionnellement, cette semaine, répétition à 19 h. 30 au local.

Conférence. — Ce vendredi 29 novembre, à 20 heures, dans la Salle des Berluts, une conférence sera faite par le chanoine Delsaux, qui traitera d'un sujet d'actualité, « L'Ethiopie ».

Des projections inédites seront données.

PIÈCES D'ARGENT DEMONETISEES

La Banque E. MEESCHAERT, 10, rue du Curé à ROUBAIX, rachète aux meilleurs cours les Pièces d'Argent d'avant-guerre. Cours actuel des pièces de 5 frs : 6.25 ; Pièces de 2 frs : 2.30 ; Pièces de 1 fr. : 1.15, etc. Monnaies d'Or (nous consulter).

MOUVAUX

Séance de révision de la vaccination antivariolique. — Nous rappelons que c'est dimanche de 9 h. 30 à 10 h. 30, qu'aura lieu la séance de révision de la vaccination antivariolique à l'Hospice, rue de l'Hospice, pour les assujettis ayant été vaccinés ou revaccinés lors des séances des 24 et 25 novembre 1935.

Avis aux chômeurs. — Demain samedi 30 courant, de 9 h. à 10 h. 30, à l'Hospice, contrôle et paiement du chômage complet.

— Le même jour, à 15 h., à la mairie, se fera le pointage des chômeurs partiels.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté le nommé Baelen Maurice, né à Zonnebeke le 10 décembre 1897, qui doit purger une peine de onze mois de prison pour fautes graves.

Extradition. — La gendarmerie a procédé à l'extradition de Pierre Hatte, de nationalité française, qui doit répondre devant la justice française d'une banqueroute frauduleuse et d'une banqueroute simple, délits connus en mars 1935. Hatte a été remis aux autorités françaises.

Arrêtée. — La police a arrêté Agnès Wagemans, demeurant rue du Nouveau Monde, née à Hassell le 18 juillet 1880, condamnée à 15 jours de prison pour menaces.

HERSEAUX

Le Banquet du Cercle Horticole et du Petit Elevage. — C'est dimanche 1er décembre, à 13 h., dans la salle du café L. Blomme, 31, rue Royale, au siège, que le Cercle Horticole et Petit Elevage organise un banquet annuel. Le coût du banquet est de 20 fr. et les membres et leur famille sont priés de se faire inscrire au siège, au plus tard ce vendredi soir.

TOURNAI

Marché de la Grand Place. — Samedi 30 novembre, à 14 h., aura lieu à l'Hôtel de Ville, en la salle des Conférences, l'adjudication publique pour la concession des emplacements du gardé de la Grand Place pour l'année 1936.

Auto contre vélo. — Une collision s'est produite vers 20 h. 30, boulevard des Nerviens, entre une auto conduite par M. Désiré Lefebvre, chauffeur d'auto à Kain et un vélo monté par M. Victor Depleichin, ouvrier menuisier, demeurant également à Kain. Le cycliste a été légèrement blessé. Les deux véhicules ont subi quelques dégâts.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

Dans les Fédérations

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE. — Voici l'ordre du jour qui a été voté à l'unanimité, à l'issue de la réunion générale de la société :

« Les membres de la Mutuelle Colombophile « réunis le 24 novembre au siège, chez M. « Watteau, après avoir entendu l'exposé de « la situation à ce jour ; décident de rester « seuls pour la campagne 1936 ; donnent « entière confiance à la Commission pour « agir au mieux des intérêts de la société, « ainsi que pour l'organisation des concours « futurs, et se séparent au cri de « Viva la « Mutuelle ».

RÉUNION DES AMIS DE L'AILE GAUCHE. — Dimanche 1er décembre, à 18 h. 30, réunion mensuelle au siège, chez M. Patroiin, 6, rue du Luxembourg. Présence indispensable en vue du banquet.

A LA FRATERNELLE. — Dimanche 8 décembre se tiendra l'assemblée générale annuelle du groupement. Les sociétaires sont priés de prendre note de cette date.

Le concours de Saint-Éloi des « Amis de la Betterave »

C'est donc dimanche prochain que sera organisé le grand concours sur ALBERT, chez M. Delannoy, rue de Lannoy 175 bis, siège du Progrès, — 500 lr. de prix d'honneur et d'excellence ; un joli cochon à la 1re série ; 50 lr. à la 2e ; 30 lr. à la 3e ; 20 fr. à la 4e et 10 séries de 10 francs aux suivantes. Rayon 3 km. — En paniers la veille de 16 à 19 heures.

Dressages préparatoires. — Aujourd'hui vendredi : sur SECLIN dans les postes suivants : chez MM. Lescrouet, rue de l'Almn, jusque 10 h. ; Destombes, à Wattrelos, jusque 10 h. 15 ; Surquin, au Pile, jusque 10 h. 30 ; Delannoy, siège du Progrès jusque 10 h. 45 et chez Bouchout, rue Décrème jusque 11 h. Lâcher pour 12 heures 30.

Les expositions de pigeons par les sociétés et cafetiers

A LA ROUBAISIENNE. — Dimanche 1er, au siège, chez M. Duquesnoy, rue de la Fosse-aux-Chênes, grande exposition-concours dotée de 80 prix d'honneur plus 8 primes de 5 lr. tirées au sort entre tous les pigeons exposés. — 4 catégories sans distinction de nuances. Tous les pigeons devront porter le nom de l'exposant sur l'aile. Rayon des longs voyages de la Roubaisienne. Mises en loges de 9 h. 30 à 11 heures.

A LA FRATERNELLE. — Dimanche 1er, chez M. Jules Maillet, 56, rue de Valenciennes, exposition par tous les super-lauréats et lauréats (chacun 2 pigeons) ainsi que par les sociétaires et amis de la Fraternelle (chacun un pigeon).

DÉGITANTS ET AMATEURS RÉUNIS. — Dimanche 1er, exposition-concours dotée de 50 fr. d'honneur au prorata dans chaque catégorie, chez M. Baeyeart, 61, rue Daubenton. Des jeunes pigeons, offerts par nos lauréats seront tirés au sort entre tous les exposants. Les fédérés sont convoqués pour former le bureau. Rayon Débitants.

ONEZ LAURENT, 94, rue de l'Ommist. — Dimanche 1er, exposition de pigeons par MM. Lucien Duthoit, Julien Vandekendelaere, Paul Deschamps, Louis Beun.

— BALDAEN Georges, 21, rue Molière. — Dimanche 1er, exposition-concours dotée de 50 fr. de prix d'honneur au prorata ; 4 catégories sans distinction de nuances. Rayon pour tous. Au cours de l'exposition il sera tiré au sort entre les visiteurs et exposants plusieurs pigeonneaux don de M. Dominique Mommens.

— MEALIN, 105, rue de l'Epeule. — Dimanche 1er, exposition du pigeons voyageurs par 40 amateurs réputés qui exposeront leurs meilleurs pigeons, ayant remporté des victoires sur toutes les distances. Les as de Croix et Roubaix seront présents. — Chaque année cette exposition obtient un splendide succès tant est grande la valeur des sujets exposés. Cette année il en sera de même surtout que 250 francs de prix récompenseront les exposants, ce qui n'est certes pas à dédaigner !

— MOMMENS-POLLET, Place du Pile. — Dimanche 1er, exposition de la totalité du pigeonnier de M. Dominique Mommens, super lauréat et vainqueur des deux challenges (jeunes et vieux). Plusieurs pigeonneaux, offert par le grand champion seront tirés au sort entre les visiteurs.

— PONTVILLE Alphonse, 52, rue Montgisier. — Dimanche 1er, M. Pontville Charles, Pontville père et fils et Louis Lescouffe de Touffiers, exposeront l'élite de leur élevage.